

La place de la religion en économie: l'opposition Bastiat-Buchanan

RASHID SBIA - NICOLAYE LAMY

Introduction

D'aucuns s'intéressant un tant soit peu à Bastiat, comme Rizzo et Vanberg¹, s'accordent à admettre que l'économiste français du XIX^{ème} siècle aurait pu être un théoricien de l'école de pensée économique appelée «*Public Choice*» en disant: «Je voudrais vous entretenir de l'esprit "*Public Choice*" de l'œuvre de Bastiat». Ce courant de pensée, dont les chefs de file sont Buchanan² et Tullock, applique à l'analyse des phénomènes politiques la démarche de la microéconomie basée sur le comportement rationnel des agents preneurs de décisions.

En effet, si l'on se réfère à certains de ses textes satiriques au caractère militant et moraliste issus des *Sophismes*, voire à son œuvre majeure *Les Harmonies Economiques*, il s'avère indéniable que Bastiat propose une analyse de fond quasi-similaire à celle employée par l'école de Virginie. L'assimilation de la rationalisation de la politique, où le démarchage législatif n'a pour d'autre but que de concourir à la satisfaction de groupes d'intérêt, tranche avec la vision généralement admise de la politique guidée par une sorte de philanthropie désintéressée. C'est certainement dans cette vision commune de l'économie politique que les observations de Bastiat rejoignent celles des chantres de ce corps d'économiste et notamment de Buchanan. Pour le français, «[...] l'État est cette fiction sociale à travers laquelle chacun essaie de vivre aux dépens de tous les autres», pour le Nobel «[...] la politique, c'est-à-dire l'action gouvernementale, est devenue l'équivalent social de la répartition de la fortune»³.

Si des similitudes prouvent un continuum intellectuel, il n'en demeure pas moins que certains doutes peuvent survenir quant à la capacité de l'économiste français à assurer un statut de scientificité revendiqué par le courant précité.

En nous référant aux *Harmonies*, la thèse centrale proclame que les intérêts légitimes émanant de la puissance divine sont harmoniques et non antagoniques

¹ Passage tiré d'une communication de V. Vanberg dans *Aimez-vous Bastiat?*, Paris, Romillat, 2002, p. 158.

² Buchanan a reçu le Prix Nobel d'économie en 1986, ce qui a d'une certaine manière légitimé le courant du *Public Choice*.

³ J. Buchanan, *Les limites de la liberté: entre anarchie et le Léviathan*, Paris, Litec, 1975, p. 193.

comme il était d'usage de penser. Plus précisément et conformément au paradigme contemporain à Bastiat, les intérêts particuliers concordent avec les intérêts agrégés de l'ensemble des individus par le biais de la loi naturelle. La loi naturelle présente dans les *Harmonies* incorpore deux éléments fondamentaux. Premièrement, cette loi est dictée par la bienveillance divine. Deuxièmement, l'homme est un animal social qui cherche à se parfaire au travers de règles de vie commune. De ce fait, la loi naturelle est une mixtion entre essence morale et liberté d'où émergent des droits naturels propices au développement de la personne dans une société. De cette effervescence issue de la rencontre spontanée des intérêts libres et coordonnés émane «[...] une élévation constante du niveau physique, intellectuel et moral pour toutes les classes, avec une tendance à l'égalisation».

La perception du «grand jeu social» n'étant jamais éloignée du regard de la Providence, tout agir de l'homme en tant qu'individualité ne peut être déconnecté de la volonté divine. Autrement dit, l'action est orientée par la main invisible de Dieu. Cet aspect inscrit dans l'inconscient humain suit inexorablement la tangence du progrès. Ce dernier terme occupe chez notre Auteur une place de choix, tant il incarne l'émancipation de la liberté individuelle, don divin, ainsi que l'assouvissement des besoins matériels. Cela étant, Bastiat poursuit l'œuvre laborieuse des érudits scolastiques dans la mesure où le Spirituel se trouve être en osmose avec le Temporel. Nous trouvons ici, une relation duale. D'un côté les hommes peuvent accumuler de la richesse sans que les relations interindividuelles en pâtissent sur Terre, et de l'autre, l'amélioration de la vie matérielle s'intègre dans la relation avec le divin dans les Cieux.

Les fondements intellectuels de Bastiat étant dévoilés; nous pouvons affirmer sans crainte que sa représentation de l'agencement de la société mobilise la main invisible divine. Celle-ci guider alors les hommes dans leurs démarches d'élévation constante. Cette aspiration d'un monde où l'aspect matériel serait concomitant au divin dans une sorte d'harmonie prédisposée ne corrobore point avec l'idée d'un examen positiviste de notre état du monde. Du moins en ce qui concerne les pays occidentaux modernes bâtis sur une scission entre le spirituel et le temporel.

La réalité face à l'idéal, Buchanan face à Bastiat. Derrière cet enchaînement péremptoire se cache la césure entre deux lignées intellectuelles. Bien plus que cela, deux perceptions dichotomiques de l'organisation de la société sont mises en opposition. L'analogie du combat entre deux raisonnements ne fait que mettre en valeur la loi biologique de la survie qui dans le contexte de la théorie équivaut à la reconnaissance d'un paradigme dominant.

Ainsi nous pouvons nous demander pourquoi un économiste comme Bastiat ne se voit jamais être cité par les pontes de l'école de pensée des choix publics, dont Buchanan, bien qu'il semble que le français soit considéré comme un précurseur de la vision économique moderne de la vie politico-économique.

Cette question peut paraître anodine, mais elle révèle un axe de recherche plus profond sur la manière d'entrevoir les sociétés occidentales. Qu'est-ce à dire si ce n'est que le panorama politico-économique se décline entre d'un côté une société

faite par l'homme, et pour l'homme, et de l'autre, une société faite par Dieu, et pour l'homme. En amont de cette constatation se dissimule toute la conception moderne de la science et du positivisme.

Afin de comprendre la mise à l'écart de Bastiat par le cercle des économistes, nous allons nous arrêter dans un premier temps sur le clivage qui peut exister entre deux contemporanéités différentes quant à leur rapport à la question religieuse. Ceci nous permettra de distinguer les influences exercées sur l'économiste français d'une part ainsi que sur Buchanan d'autre part. De la sorte, dans une deuxième approche nous tenterons d'explicitier la démarche de Bastiat dans sa tentative de mettre à jour la main invisible divine dans l'organisation de la communauté humaine. Enfin, nous finirons notre analyse par la mise en avant de laïcisation de l'économie de Buchanan et dans sa manière de voir l'agencement de la société.

La spiritualisme de Bastiat à l'épreuve du scientisme

À travers ses études, ses lectures, et ses recherches, Bastiat, dans les temps de sa jeunesse s'abandonne à une lutte identitaire qu'il ne traversera qu'après de mûres interrogations. Néanmoins, de tels soubresauts intellectuels laisseront, nul doute, des marques indélébiles dans son apprentissage des questions économiques. Ainsi en va-t-il de son œuvre majeure: *Les Harmonies*.

Souvent décrié et raillé par la communauté dite scientifique des économistes français du XIX^{ème} siècle, *Les Harmonies* repose sur une thèse tout à fait en vogue un siècle plutôt. En adéquation avec la pensée smithienne, notre auteur perçoit la profonde interactivité qui se dégage des échanges entre les différents agents économiques. Partant de ce constat, il s'avère que les intérêts particuliers ne sont plus antinomiques, bien au contraire, ils se conjuguent harmonieusement. L'intérêt personnel se matérialise par une quête de la satisfaction des besoins inhérents à l'individu, ce qui rend constant cette tension irrémédiable vers le progrès. De ce point de vue, Bastiat n'a rien inventé qui n'ait été énoncé par Smith et consorts, cependant, il est à noter toutefois que l'alchimie permettant aux divers intérêts de se coordonner provient de l'assimilation par tout un chacun de la loi naturelle. À partir de là, il devient évident que l'homme vit dans un monde au sein duquel la Providence occupe une place prépondérante. Pour ainsi dire, l'organisation naturelle de toute société provient de la main invisible divine par laquelle tout individu trouve une assistance nécessaire dans ses volontés d'émancipation et d'élévation situationnelle.

Une telle rhétorique ne peut se comprendre qu'au travers d'un balayage du temps où Bastiat construisait encore sa pensée. Ses correspondances nous éclaire sur l'être en devenir notamment lorsqu'il écrit solennellement à son ami Victor Calmètes: «[...] le chapitre de la religion me tient dans une hésitation, une incertitude qui commencent à me devenir une charge. Je crois à la Divinité, à l'immortalité de l'âme, aux récompenses de la vertu et au châtement du vice [...]. Mon cœur brûle d'amour et de reconnaissance pour mon Dieu, et j'ignore le moyen de lui payer le tribut d'hommages que je lui dois»⁴. Bastiat, dans sa prospection des

relations naturelles et humaines use de la dialectique platonicienne. Cela émane du souci permanent de remonter des concepts issus de l'observation vers leur essence dans le but d'appréhender une connaissance ultime. Cette démarche débouche sur la contemplation inconditionnée du monde, ou plutôt vers l'appréciation suprême du moteur premier. Bien entendue cette prospection de l'esprit s'établit sur des fondements métaphysiques relevant plus d'un idéal et d'une croyance.

Cette forte imprégnation de religiosité fait de Bastiat un marginal dans le corpus des économistes. Si ces aspirations en matière d'économie politique demeureraient dans les premiers temps de sa carrière proche de ses compagnons et de la tradition libérale de son temps, il n'en est pas moins évident que son évolution vers une mixtion de l'économique avec le Divin va l'écarter quasi définitivement de ses congénères. Mais en est-il pour autant en contradiction avec les mœurs intellectuelles de son temps? Bien que sa vision d'un état du monde dans lequel il existerait une harmonie autodéterminée entre le temporel et le spirituel soit en contradiction avec l'évolution de la science économique, il s'attache à puiser son aspiration au sein du spiritualisme et du sentimentalisme en vogue dans les salons littéraires et philosophiques de son temps. À l'inverse de ceux qui prônent une distinction irrémédiable entre la métaphysique et le scientisme, Bastiat propose un mariage de principe: «Malheureux sont ceux qui donnent à ce beau problème une solution si étroite. Non, il n'est pas vrai qu'à mesure que la science avance, l'idée de Dieu recule; bien au contraire, ce qui est vrai, c'est que cette idée grandit; s'étend et s'élève dans notre intelligence; quand nous découvrons une cause naturelle là où nous avons cru voir un acte immédiat, spontané, surnaturel, de la volonté divine, est-ce à dire que cette volonté est absente ou indifférente?».

L'économie déconnectée des principes religieux? Chimérique selon Bastiat, certitude pour les partisans d'une science positive. L'économie positive devenue la donne n'accepte aucune référence à une quelconque Providence. Le positivisme évince, par le progrès de l'esprit humain, les croyances théologiques ou métaphysiques. Il n'est plus question de rechercher l'essence des choses, mais plutôt de dégager des liens de causalité entre les phénomènes par le biais de l'observation et de l'expérimentation. J.N. Keynes distingue le positif du normatif de la manière suivante: «[...] on peut définir une science positive comme un ensemble de connaissances systémiques portant sur ce qui est; une science normative ou régulatrice, comme un ensemble de connaissances systémiques relatif aux critères de ce qui doit être, et traitant donc de l'idéal par opposition au réel; un art, comme un ensemble de règles pour atteindre une fin donnée». Bien au-delà de cette constatation, cela s'inscrit dans l'ère de la modernité. En effet, de plus en plus l'existentialisme, le sensualisme et l'empirisme prennent le pas sur le spiritualisme et la métaphysique. Il ne peut que s'en suivre un rejet constant et sans concession de tout aspect religieux dans l'explication de la construction des sociétés. Il est

⁴ Minart Gérard, *Frédéric Bastiat*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 22.

évident que les auteurs se bornent aux pays qui ont amorcé ce long processus de séparation de l'Église et de l'État. Les besoins de pragmatisme et de réalisme marquent une rupture consommée dans la voie de la rationalisation de l'*intelligentsia*. Le spirituel ne s'associe plus avec le temporel. Inversement ce dernier éclot avec le rationnel. En d'autres termes, la science impose une organisation rationnelle de la société, en ce sens où la société n'est plus divine, mais humaine.

Bien plus qu'un arrière plan, la présence divine est une nécessité au raisonnement de Bastiat. En effet, selon lui les échanges interhumains sont le fruit des dons que Dieu a offert aux hommes. L'aspect économique gravite autour du noyau providentiel constitué par les droits naturels.

Les tentatives d'explications constitutives des sociétés reposent sur deux perceptions pour le moins dissemblables. L'une se veut idéaliste, à l'instar de Bastiat qui ne distingue pas sa conviction religieuse de son raisonnement économique, l'autre pragmatique à l'image du *Public Choice*. L'usage du pragmatisme correspond à l'usage de l'observation afin de démontrer ce qui est en faisant appel au rationalisme de la pensée. Nous ne faisons pas référence au pragmatisme tel que l'entend et le condamne Buchanan dans son explication du pragmatisme en tant que manière de faire la politique clientéliste.

La main invisible divine ou l'ordre providentiel

Bastiat fait parti des économistes optimistes quant à la nature humaine. Suivant les concepts Lockéens, l'homme serait un animal solidaire et sociable dont la survie serait conditionnée par une existence sociale. L'existence sociale d'un individu se mesure par son degré à échanger les différences incluses dans les diverses propriétés liées à chacun. Par ailleurs, étant doué d'une raison, d'aucuns possèderaient une probité liée au divin qui guiderait implicitement les comportements vers une voie moralement acceptable. Derrière ce socle religieux se dessine une paix sociale harmonique qui marquerait alors la dévotion des hommes envers le Créateur.

Mais encore, il s'avère que toute personne va faire sien des concepts moraux de bien dont les origines providentielles restent inconsciemment intégrées dans son cœur et son entendement. Une fois que certaines règles de conduite aient été assimilées, et ce par des anticipations déçues, les usages vont tendre vers une norme de conduite commune à tous. Bastiat évoque le caractère indispensable de l'expérimentation dans la reconnaissance des harmonies divines. Grâce à ce don de la Providence, des anticipations correctes pourront être envisageables dans les interactions interindividuelles. Le point essentiel de cette réflexion trouve son équilibre dans la conception hayekienne de la notion d'ordre. Or, un ordre est un état de chose dans lequel une multiplicité d'éléments de différente nature sont en un tel rapport que nous puissions apprendre à former des pronostics corrects ou ayant de bonne chance de s'avérer corrects. Ainsi pouvons-nous établir un parallèle entre harmonie et ordre. Autrement dit, l'état de confiance, essentielle au bon

fonctionnement des pratiques à l'intérieur de la grande société, ne s'effectue que par une mise à jour perpétuelle des harmonies.

Néanmoins, si nous pouvons objecter à Bastiat son interprétation de la naissance de la société humaine, nous ne pouvons pas dénigrer son intention de trouver un repère commun aux différentes individualités composant une société. En réalité, ne nous dit-il pas subrepticement que sans le plan préétabli par la Providence il ne peut y avoir d'harmonie; donc de relation d'échange basée sur la confiance. Il ne peut en être autrement sous peine de voir les fondements de la société partir en friche avec les conséquences de dissolution des rapports interindividuelles.

En tout état de cause, il est fondamental que les actions humaines agissent de concert avec la nature. Du moins, comme pour le monde biologique, l'homme ne peut vivre que dans le cadre que lui concède l'ordre naturel. Sans cette osmose, il est fort peu probable que l'espèce humaine puisse tenter de survivre et améliorer son sort. La route menant à la synergie évoquée n'est accessible que par la voie de la raison. De ce point de vue «[...] chaque individu possède les capacités intellectuelles pour découvrir la volonté divine»⁵. Afin de ne pas perturber l'aménagement naturel, la raison ne doit pas s'inscrire dans un quelconque constructivisme. La seule intervention humaine possible serait alors la protection légale des droits naturels à la vie, à la liberté et à la propriété. La force collective n'en est pas moins nécessaire afin de s'opposer à ceux qui rejettent les principes de l'harmonie et de la coopération interhumaine.

Ce théoricien perpétue la tradition française du laissez-faire. La liberté conduit les forces humaines à servir l'intérêt général. Supprimer celle-ci reviendrait à mettre en œuvre les fameux antagonismes destructeurs. À Bastiat de conclure qu'aucune intervention humaine ne peut se targuer d'assurer le perfectionnement de la société. De ce fait toute soumission à un éventuel contrat social d'invention humaine paraît condamnable. Qu'est-ce à dire si ce n'est que la société des hommes serait en conséquent l'enfant implicite de la Providence. Guidé par la main invisible divine, chacun peut améliorer son sort sans compromettre celui de ses congénères.

La typologie de l'humanité se décompose comme suit. L'état de nature dans lequel vivent les hommes est marqué par la reconnaissance des droits naturels considérés comme inaliénables. L'évolution mène la société vers une liberté salvatrice. «Dieu a mis aussi dans l'humanité tout ce qu'il faut pour qu'elle accomplisse ses destinées. Il y a une physiologie sociale providentielle comme il y a une physiologie humaine providentielle. Les organes sociaux sont aussi constitués de manière à se développer harmoniquement au grand air de la liberté»⁶.

Transcendé, l'individu se fond au sein d'une communauté, celle des hommes

⁵ P. Solal, A. Zouache, *Ordre naturel, raison et catallactique: l'approche de Bastiat*, «Journal des Economistes et des Études Humaines», 2000, Vol. X, numéro 2/3.

⁶ Passage tiré de F. Bastiat, *Œuvres économiques*, présentées par F. Aftalion, Paris, Puf, 1983, p. 188.

dans laquelle il apprend, expérimente et satisfait ses besoins. Ce passage d'intégration de l'individu dans la communauté des individus n'est réalisable qu'en prenant conscience de l'environnement donné par Dieu. Ainsi, l'être humain raisonnable et moral va améliorer et modifier ces dons divins. L'animal social vit alors dans un quotidien où «[...] l'ordre social naturel a été si artistiquement arrangé par le divin ouvrier, que les plus avancés dans la voie de la rédemption vous tendent une main secourable, volontairement ou à leur insu, qu'ils en aient ou non conscience; car il a disposé des choses de telle sorte qu'aucun homme ne peut travailler honnêtement pour lui-même sans travailler en même temps pour tous». La société civile donnerait une loi commune manquante dans l'état de nature divin qui n'a d'autre charge que de sauvegarder les droits naturels.

Malheureusement pour Bastiat, cette perception de la nature des sociétés est pour le moins délaissée au profit d'une appréciation plus pragmatique où l'action est analysée pour ces conséquences pratiques. De ce fait, dire de cet économiste qu'il est dans la ligne directrice du *Public Choice* et de Buchanan, dont les travaux tentent de théoriser les tenants et les aboutissants de l'organisation politique des sociétés, semble assez réductible.

Le pragmatisme des économistes d'aujourd'hui: le cas du *Public Choice*

La position adoptée par certains théoriciens des Choix Publics, dont Buchanan, s'éloigne des sentiers tracés par Bastiat. Si pour ce dernier les harmonies providentielles sont source de progrès, celui-ci provient d'un contrat maximisateur d'utilité pour les économistes contractualistes. La notion de contractualisme trouve sa source dans le contrat social synonyme de convention par laquelle les hommes abandonnent certains droits à un être supra individuel en échange d'une plus grande sécurité matérielle et/ou immatérielle. Ainsi, ce n'est pas tant l'origine de la société dont il est question, mais la légitimité juridique d'une entité qui garantirait la quiétude sociale. De manière plus explicite, l'agencement d'une société serait assimilable à un processus dans lequel l'échange entre les agents serait la base constitutive. Immanquablement, la société en tant que conjugaison des échanges devient le moyen assurant la prospérité individuelle d'abord, collective ensuite. À la grande différence de Bastiat, ce sont les hommes qui œuvrent par et pour eux-mêmes à leurs comforts sans qu'il y ait pour autant référence au divin.

Afin de s'apercevoir du fossé séparant les deux théorisations, il convient de s'attarder un court instant sur la constitution de la société selon le paradigme de l'école de Virginie pour lequel Buchanan a œuvré. Partant du postulat de l'état de nature hobbesien dans lequel l'incertitude fait peser un voile opaque sur les comportements dans le cadre des rencontres marchandes et non marchandes, les agents économiques vont se regrouper et former une entité politique par un pacte social. Ce type d'accord ne verra le jour qu'après un calcul basique coût-avantage. La condition sine qua non réside dans le fait que le coût de l'accord pour chaque individu soit moindre que ses gains espérés. Suite aux déviances probables des

comportements résultant des interactions complexes et impersonnelles, le contrat social permettra de polir les réactions attendues grâce à des organes sécuritaires. Il semble, en effet, que l'incertitude notoire due aux agissements unilatéraux de certains serait la pierre angulaire d'une démarche constitutionnelle marquant ce que les agents seraient autorisés à faire ou ne pas faire⁷.

Par ailleurs, ce raisonnement exclu toute interprétation d'ordre providentiel. À l'instar de Buchanan, «[...] les règles de la vie ne tombent pas du ciel». La construction de la société se bâtit sur l'édifice du rationalisme humain. Ceci étant dit, l'érection d'un processus politique agit, avant toute chose, comme un pacificateur comportemental puisque se constitue une forme d'assurance, et de confiance dans la limitation et la restauration des droits de chacun. Or les droits ne sont rien d'autres que la reconnaissance de la liberté, de la propriété, de la sécurité et de la vie. Néanmoins, ces derniers demeurent déconnectés du plan divin.

Une telle démarche intellectuelle s'imprègne d'un pragmatisme respectant l'évolution de la donne politique. Le pragmatisme use du concept d'efficacité tout en rejetant la spéculation métaphysique. Le critère de vérité se juge alors en fonction du degré de réussite d'un acte. Garantissant à l'utilité toute la primauté dans la procédure décisionnelle. Se basant lourdement sur l'efficacité et la satisfaction de l'utilité individuelle, l'homme égoïste devient le support de ce pragmatisme. Ne se projetant plus vers l'Au-delà, d'aucuns prétendent vivre au sein d'une réalité, une existence expérimentale et confortable dans son aspect matériel. Les hommes ne se posent plus réellement la question de savoir s'il existe une vie après la mort, voire un quelconque jugement final. Le modernisme des sociétés donne au pragmatisme une culture de l'action rationnelle exacerbée. La modernité assure l'avènement d'une éducation sociale et expérimentale de résultat dans le respect des droits impartis à chacun. Bien sûr, cela revient à dépasser tout fondement ontologique, voire hypothétique. L'apparence divine présente chez Bastiat est pour le moins absente chez Buchanan et le *Public Choice*.

D'autant plus que l'empirisme affiché par ce système de pensée témoigne d'un fort accent utilitariste. Il s'avère être une recherche des moyens mis en œuvre afin de concourir à la satisfaction de l'individu lui-même. Là encore, les moyens mis à la disposition des hommes ne sont pas perçus comme faisant parti intégrante d'un plan providentiel. Les hommes, eux-mêmes, créent et transforment leur environnement immédiat en moyen, ou consommation intermédiaire, sans se soucier de leur origine afin d'améliorer leur sort. Aucune démarche transcendantale n'est mise en relief, bien au contraire, seul le souci du présent compte. La jouissance terrestre incombe plus aux individus qu'une recherche d'un état providentiel équivoque.

Néanmoins, Bastiat et Buchanan partagent, en commun, l'idée selon laquelle

⁷ J. Buchanan, G. Tullock, *The Calculus of Consent*, Ann Arbor, The University of Michigan Press, 1962.

l'échange entre les individus permet à chacun d'accroître son degré de satisfaction. Si pour le premier la reconnaissance des harmonies divines suffit, pour le second, les hommes doivent mettre en place quelques institutions afin de vivre ensemble dans des conditions optimales à l'échange. Le contractualisme de l'économiste américain entrevoit les directions dans lesquelles les choix collectifs émergent. Les contractualistes tels Buchanan énoncent, à certains moments, des principes à la fois positif et normatif. Cependant, les deux concepts sont en totale déconnexion quant à une explication métaphysique de la constitution d'une société. L'humanité édifie le monde à son image, et non à celle de Dieu. Une divergence non moins importante, tant la césure annonce l'avènement du positivisme. En effet, la recherche de prévisibilité et d'une stabilité sociale est génératrice de cet élan vers une coopération institutionnalisée garantissant de manière pérenne les droits, les propriétés et les interactions. En conséquent, «[...] l'ordre constitutionnel établi est la base sur laquelle les individus peuvent fonder leurs attentes concernant le cours des choses, et donc leurs tentatives de construire rationnellement leur vie»⁸.

Les analyses du Buchanan ainsi que celles du *Public Choice* font cohabiter des structures de raisonnements existentialistes dans lesquelles le bonheur présent compte d'autant plus que la matérialité des sociétés modernes prend le pas sur une quelconque substance spirituelle. À partir de là, il est significatif que les doctes s'écartent d'un plan divin favorisant des harmonies non visibles. C'est la main de l'homme qui organise la société et non celle de Dieu.

Conclusion

Le militantisme providentiel de Bastiat contraste d'avec le discours rationnel des théoriciens du *Public Choice*. Certes ils ont en commun certains points de vue concernant la suprématie de la liberté, la reconnaissance de la propriété individuelle et la manière de faire fonctionner les institutions politiques. Cependant, l'idéalisme et l'utopisme de l'un contraste avec le rationalisme et l'empirisme des autres.

L'économiste français nous prévaut avec ses *Harmonies* d'une étude poussée concernant la loi naturelle et les droits naturels. La Providence aurait transmis une raison intelligible, perfectible et responsable à l'homme. Étant un être sociable, ce dernier va s'imprégner, au fil de ses expériences, de la main invisible divine de manière inconsciente. Inlassablement, le plan divin amène tout un chacun à évoluer vers le progrès. Cette vision moraliste ne correspond pas aux canons modernes de la science. Peut-être, est-ce dans cette mesure que Bastiat a été rejeté par ces pairs et, par la suite, par les écoles modernes.

A contrario, les intellectuels de l'école de Virginie comme Buchanan s'amuse d'un homme rationnel, toujours en quête de la maximisation de son utilité. Pour ce faire, il va créer des institutions économiques, juridiques et enfin

⁸ J. Buchanan, *Les limites de la liberté: entre anarchie et le Léviathan*, Paris, Litec, 1975, p. 91.

politiques sculptées à son image. La présence divine n'est plus; le croyable fait place au probable, au certain.

Bastiat, reconnu en son temps, a vu son influence déclinée au fil des années. Pourtant, ses centres d'analyses trouvent un écho dans ces temps de politisation de nos sociétés. Malheureusement, sa foi, sa manière de voir la société humaine bercée par le plan divin, ne peuvent aller de pair avec une perception pragmatique et positive. Nonobstant ce fait, cet économiste militant a œuvré pour faire reconnaître les passerelles qui existent entre la religion et la science, entre l'économie et la Providence. Ceci n'étant pas toléré par la science, le rejet de la métaphysique devient inéluctable.

Bastiat précurseur du *Public Choice* reste une analyse hâtive tant la différence méthodologique demeure frappante. La métaphysique, l'opinion et le spiritualisme ne peuvent être considérés comme des fondements empiriques, rationnels et scientifiques. Le plan providentiel demeure une utopie dans cette période d'empirisme.

Cependant, cette perception catégorique pourrait être nuancée à l'avenir par un retour lent à la morale. Ainsi, Bastiat sera-t-il enfin reconnu à sa juste valeur. Celle d'un personnage se battant pour faire valoir, non pas seulement la main mise providentielle sur l'organisation de la société, mais bien au-delà, les harmonies existant entre les différents individus.